LE CONGRÈS RÉGIONAL des Chasseurs, Pêcheurs et Colombophiles

Les travaux du Congrès régional des chasseurs, pêcheurs et colombophiles du Nord de la France se sont continués hier, dimanche.

A 11 h. 30, en la salle de la Société Industrielle de Lille, eut lieu, en réunion publique, la constitution de la Fédération départementale de chasse, de pêche et de colombophilie, du Nord de la France.

Cette Fédération se propose : 1. d'entretenir dans le Nord, des brigades de contre-braconnage pour protéger la chasse, la pêche, etc. ; 2. de faciliter la destruction des animaux nuisibles ; 3. d'encourager le repeuplement des chasses et des cours d'eau.

Le bureau de cette Fédération départementale fut ainsi constitué : Président : M. Thellier de Poncheville ; vice-président : M. Crapez, président du syndicat des Pêcheurs du Nord ; membres : MM. Prévost, Salembier, Leborgne, Carrez, Valois, Henri Roquette Brabant, Waymel, Léon Scrive, Leroy, Plouvie, Waffiart, Dujardin, Clément, Durant, Bassée, Lapchin, Ledun, P. Dupont, Marchandise, Maillard, Leclercq, Cirier, Louis Dumont, baron de La Grange et E. Warein.

LE BANQUET

A la suite de leur travaux de la matinée, les congressistes se réunirent en un banquet, servi à 12 h. 30, à la Taverne de Strasbourg.

A la table d'honneur avaient pris place : MM. Badré, délégué du Ministre de l'Agriculture ; Thellier de Poncheville, Ory, Cameau, représentant le Préfet : Vasse Maxime Ducrocq, Goudin, représentant le Maire de Lille ; le commandant Bernecque, représentant le général La Cappelle et le colonel de gendarmerie Verstraete.

Parmi les convives et invités on remarquait encore : MM. Plouvier, Lesepe, Rabouille, Desrousseau, Cannesson, Crapez, Lapchin, Planque, secrétaire général de la Mairie de Lille, etc....

Au dessert, des discours ou allocutions furent prononcés par MM. Vasse, Maxime Ducrocq, M. Theillier de Poncheville, Ory, Badré, Cameau et Crapez.

Ces diverses orateurs se félitèrent de la création d'un nouveau groupement qui rassemble chasseurs, pêcheurs et colombophiles et lui souhaitèrent longue et prospère existence.

LA SÉANCE PLÉNIERE

Cette séance se tint sous la présidence de M. Badré. Elle s'ouvrit à 15 heures dans la même salle que le matin. Au bureau se tenaient MM. de Poncheville, Vasse Ory etc...

M. Vasse, lut d'abord, au point de vue de chasse, les vœux émis. Ceux-ci tendent à la répression du braconnage, ainsi qu'à la suppression de la loi d'amnistie pour ces sortes de délits. Ils renferment en outre, une protestation contre la divagation des chiens, demandent que le carnet de chasse ne soit délivré qu'à bon escient.

La Fédération du Nord et des Ardennes, réclame encore la constitution d'une Commission consultative de chasse, près les Conseils généraux, dans les départements qui ne se préoccupent pas assez de ces questions. Il ne s'agit pas en l'occurrence du département du Nord.

Les desiderata des chasseurs, traitent aussi de l'importante question des permis de chasse et des baux de locations diverses.

LA POLLUTION DES EAUX

Cette importante question fut traitée par MM. Ory, Crapez et Cordier.

Les vœux des orateurs furent unanimement adoptés par les orateurs.

Ajoutons que les pêcheurs demandent instamment, à bénéficier, en ce qui concerne les transports par voie ferrée, des tarifs consentis aux sociétés sportives, ainsi que cela se faisait avant la guerre.

A noter encore que les congressistes furent unanimes à se prononcer contre le permis de pêche.

CONSTITUTION DE L'UNION INTERFÉDÉRALE DES DÉPARTEMENTS DU NORD ET DU NORD-EST.

Le bureau de ce nouveau groupement a été constitué de la façon suivante : Président, M. Thellier de Poncheville ; vice-président, M. Lesage ; trésorier-administratif, M. Dequem.

En fin de séance et après qu'il eut décidé que le prochain Congrès se tiendrait à Charleville, M. Badré, puis M. Thellier de Poncheville, clôturent le Congrès de Lille, par quelques paroles de circonstances. A 17 h. 30, la séance était définitivement levée.

ROUBAIX

REDACTION : 39, Rue Pauvrée. Téléf. 9-51
DEPOT GENERAL : 13, Rue Louis Catrice

L'ouverture des Grandes Fêtes de Roubaix

DANS LES QUARTIERS SAINTE-ELISABETH ET GRANDE-RUE

Le quartier si populeux de Sainte-Elisabeth était en liesse hier et, dans les rues largement pavoisées, a régné toute la journée la plus joyeuse animation. Mises au point par un Comité agissant, ces festivités constituent l'excellent point de départ des réjouissances de quartiers en cette saison.

Le programme que nous avons publié s'est déroulé de point en point et sans le moindre accroc. Nous savons qu'un regrettable contretemps empêcha l'excellente musique du 11e de ligne, en garnison à Mons, de tenir la promesse faite au Comité, mais des démarches rapidement menées, permirent d'obtenir les excellents musiciens du 43e régiment d'infanterie et l'intérêt suscité par la participation de nos amis belges, bien que déçu, obtint une compensation extrêmement appréciée.

Dès 15 heures, à la mairie du 3e arrondissement, rue Sainte-Elisabeth, le Comité des fêtes reçut les délégués de l'administration municipale et ceux des nombreuses sociétés musicales participantes. Des paroles fort aimables furent échangées. La réception de la toute gracieuse reine du quartier Sainte-Elisabeth, Mlle Marie Wilfart, à laquelle fut remis un charmant cadeau, suivit.

Dès 16 heures, se formait près de la caserne des pompiers un cortège fort bien ordonné où se remarquaient notamment l'Harmonie du Moulin de Roubaix, le groupe cycliste « Les Amis de la Pédale » ; les « Bigophones » de l'Epeule, au curieux uniforme; les groupes d'enfants des écoles de plein air rayonnant de santé ; la grande fanfare de Roubaix précédant le char aumônière des Pupilles de la Nation, dont les recettes furent fructueuses. Venaient ensuite les « Accordéonistes du Pile », toujours bien accueillis. Le char de la souveraine, escortée de ses demoiselles d'honneur, fermait la marche triomphale.

Les concerts publics donnés place Sainte-Elisabeth, la Grande Fanfare, l'Harmonie du Moulin et surtout la réputée musique du 43e de ligne, si bien dans la main de son chef, le capitaine Lamps, obtinrent d'incessantes ovations. Les Bigophones donnèrent la note amusante et furent aussi très applaudis. Les bals populaires maintinrent une joyeuse animation jusqu'à une heure assez avancée de la soirée.

UNE VAGUE DE GAZ ASPHYXIANTS DANS LE QUARTIER DU SARTEL

Les habitants du Sartel et des quartiers voisins, à Roubaix et à Wattrelos, sont fort incommodés depuis quelques jours par une odeur insupportable et sans cesse renouvelée. L'air est chargé d'émanations de corps chimiques, qui, agissent à la manière des gaz lacrymogènes, réduisent aux larmes de braves citoyens qui n'ont jamais fait de mal à personne.

Leurs larmes restent vaines et les vagues asphyxiantes se renouvellent, s'étendant parfois jusqu'au pont du Galon d'Eau.

Cette situation est créée, nul ne l'ignore, par les usines de produits chimiques de Wattrelos. Elle ne peut cependant se prolonger. Les services compétents feront bien de s'en préoccuper sans retard et de prescrire les mesures qui s'imposent. Les contribuables du Sartel ont le droit de respirer, comme les autres, un air, sinon parfumé, du moins inodore...

Au Monument Nadaud

LES AMIS DU CHANSONNIER ONT EXALTÉ SA MÉMOIRE

Le Choral Nadaud s'est rendu hier après-midi au Parc Barbieux où, en présence du monument du chansonnier Nadaud, il a manifesté dignement son admiration et son affection à la mémoire de son premier président d'honneur.

En présence d'un public, qu'une soudaine averse avait quelque peu éclairci, la Concordia-Harmonie a ouvert la cérémonie. Le Choral Nadaud a ensuite chanté « L'Orphéon », sous la direction de M. Perment, sous-chef. Après quoi, M. Jean Selle, président, après avoir remercié la municipalité d'avoir fait restaurer le monument, a rappelé le souvenir du fameux chansonnier, dont les œuvres sont aujourd'hui aussi jeunes qu'au premier jour.

Une palme a été déposée sur le monument et le Choral Nadaud a entonné la « Cantate à Nadaud », œuvre de M. Gustave Meyer, dont les solis ont été rendus excellemment par le baryton Armand Lefebvre.

M. Cornet a détaillé avec la finesse désirable deux œuvrettes de Nadaud : « Pays natal » et « Le vieux Clocher ».

M. Napoléon Lefebvre, président de la Muse de Nadaud, a prononcé un éloge en vers, solidement charpenté et assonnancé, du grand chansonnier. La cérémonie s'est terminée par une vibrante exécution de la « Marseillaise ».

Le Concours Hippique à la Piste du Breucq

Le concours hippique organisé par le Club Hippique de Roubaix s'est poursuivi hier avec succès. Plus de 130 chevaux étaient inscrits au programme. Le matin, avaient lieu la présentation en chevaux de trait, destinés à l'agriculture, au commerce et à l'industrie. L'après-midi couraient les chevaux de luxe.

Voici les résultats enregistrés jusqu'à hier soir:

EPREUVES DU 31 MAI

Epreuve d'obstacles, pour sous-officiers. — Cette épreuve était réservée à MM. les sous-officiers de la 1re région, montant des chevaux inscrits sur les contrôles de l'armée et non affectés à un officier.

1er, « Rhin », maréchal des logis chef Boucher, du 6e chasseurs à cheval, de Saint-Omer : 2e, « Béarnais », adjudant-chef Bourez, du 1er chasseurs à cheval, de St-Omer: 3e, « Lisette », maréchal des logis Raviart, du 6e ch. à cheval, de Saint-Omer ; 4e. « Omer », maréchal des logis Raviart, du 6e ch. à cheval, de St-Omer : 5e, « Biakonido », adjudant-chef Bourez, du 6e ch. à cheval, de St-Omer ; 6e, « Sans Nom », maréchal des logis Roellandt, du 6e ch. à cheval, de Saint-Omer.

Au cours de cette épreuve, le maréchal des logis Vallières, du 6e ch. à cheval, de St-Omer, montant le cheval « Sirop », a été désarçonné devant un obstacle, par suite d'une dérobade brutale de sa bête. Le cavalier s'est relevé sans aucune contusion.

Prix des Habits Rouges. — Amazones et gentlemen). — Première série : Chevaux sans surcharge. — 1er, « Walmsgate II », appartenant à M. Paul Lederlin, monté par M. Michel Bignon de Paris; 2e, «Mac Kelly», à M. Edmond Doutrebecq, de La Madeleine : 3e, «Fripon», à M. Marcel Rousseau de Tourcoing : 4e, « Caoutchouc », à MM. Dubar et A. Cabour, monté par M. A. Cabour.

Pour cette série, six prix supplémentaires furent créés et ont été gagnés par : « Pétunia », appartenant à M. Léon Vandeputte de Roubaix, monté par M. Deroubaix, de Touffiers : « Suptil », à MM. Léon Tacquet et Jacque Delesalle, monté par M. J. Delesalle : « Praline », à M. Fernand Motte, de Roubaix : « Batailleur », à M. Jean Myrtil-Lemaire, de Lille : « Charlot », au lieutenant Carbon de Saint-Omer.

Deux primes de 100 francs furent attribuées aux propriétaires des chevaux « Suptil » et « Pétunia », qui sont nés et ont été élevés en France.

Deuxième série : Chevaux avec surcharge. — 1er, « Hart's Delight », à M. Maurice Desmazières de Lille : 2e, « Rosette XIV », à M. Paul Lederlin, de Paris, monté par M. Henry de Royer, de Paris : 3e, « Sans doute », au lieutenant Clavé, de Meaux ; 4e, « Cherry Golden », à M. Pollet-Ternynck de Roubaix, monté par le lieutenant Clavé : 5e, « Le Grand Couronné », à M. Pollet-Ternynck, monté par le lieutenant Clavé.

EPREUVES DU 1er JUIN

Présentation de chevaux de selle à vendre. — 1er, « Dolly », à M. Lazard, de Chantilly : 2e, « Dancing », au même ; 3e, « Hunka », à M. Salvator, monté par M Lazard.

Concours de chevaux de selle (Amazones et gentlemen) : A) Chevaux de Parc-Hacks : 1er, « Dandy », à M. Elau, de Bruvelles ; 2e, « Jolie Gouvernante », à M. Cabourg de Lille : 3e, « Remarquable », à M. Lamblin ; B) Chevaux de chasse-Hunters : 1er, « Schorry Golden », à M. Pollet-Ternynck : 2e, « Quelqu'un » à M. Hector Franchomme : 3e, « Soissons », à M. Pierre Verley ; 4e, « Valera », à M. le comte Longin, de Paris ; 5e, « Quine », à M. J. Valdelièvre, de Lille.

COUPE DE ROUBAIX

Handicap-gentlemen, 4.500 fr. de prix : 12 à 15 obstacles. — 1er, « Psyché », à M. Leverlin, de Paris ; 2e, « Bigadin », à M. Wimet, de Gros-Flier ; 3e, « Allons-y », à MM. Housseaux ; 4e, « Caoutchouc », à MM. Dubar et Cabour, de Lille ; 5e, « Risque-Tout », à M. J. Delesalle, de Lille ; 6e, « Suptil », à MM. Taquet et Delesalle ; 7e, « Schereey-Golden », à M. Pollet ; 8e, « Rosette XIV », à M. Dederlin ; 9e, « Mac-Ketty », à M. Destrebecq, de La Madeleine.

CHUTE GRAVE

Au cours de cette dernière épreuve, un grave accident s'est produit. Le lieutenant Corbeau, du 109e A. L., a fait une chute et s'est fracturé le poignet droit.

LE CONCOURS INTERNATIONAL DU CHIEN DE DEFENSE

Le concours organisé par le Club Cynophile Roubaisien, à son siège, 130, rue Jules-Guesde, a remporté un brillant succès. Les nombreux amateurs qui avaient tenu à assister à cette manifestation ont pu apprécier la façon tout à fait correcte dont le Comité s'était acquitté de sa tâche, et ont eu lieu de se déclarer enchantées de la journée.

On a fort applaudi l'intermède comique que M. Delmotte a fait donner à son chien.

Un peu après 19 heures, M. Etienne Motte, président, entouré des membres du Comité, MM. Roussel, Leplat, Chrétien, etc. a présidé à la distribution des prix.

Voici la liste des principaux prix décernés : 1er Huduck, à M. Duplouy, 297 points ; 2e Fried, à M. Beaslay, 289 points ; 3e Tom, à M. Dumanois, 269 points ; 4e Tantan, à M. Florin, 266 points 5; 5e Gasta, à M. Hache, 265 p. 5 ; 6e Toity, à M. Hallaert, 247 p. ; 7e Boby, à M. Sienack, 225 p. ; 8e Pretty, à M. Marchal, 223 p. ; 9e Pick, à M. Mestdagh, 213 p. 10 ; 10e Porthosa, à M. Delaforterie, 208 p. 5 ; 11e Dick, à M. Mazurs, 200 points 12e Brigand de la Garenne, à M. Heyndrickt, 198 p. 1/2 ; 13e Diams, à M. Dhulst, 196 p. 5 ; 14e Dodika, à M. Lesquendieu, de Paris, 189 p. ; 15e Carlo, à M. Bichir, 185 p. ; 16e Nox, à M. Dehont, 182 p. 1/2 ; 17e Max, à M. Greysperdt, 181 p. 1/2 ; 18e Black, à M. Maessens, 127 points.

La Concordia-Harmonie prêtait son concours à la séance de distribution des prix.

PORTEFEUILE VOLÉ

M. Allart Dumortier, charpentier, demeurant à Dottignies (Belgique), a porté plainte pour vol de son portefeuille, commis dans une maison, que Pellart, 98, où le plaignant travaille actuellement.

VELO VOLE

M. Anselme Debove, chauffeur d'auto, demeurant rue de l'Epeule, 122, a été victime du vol de sa bicyclette, commis, entre 11 heures et midi, au Café Pandore.

ENCORE DES EXPLOSIFS !

On a trouvé, rue Nabuchodonosor, 49, une grenade allemande, et, rue des Arts, 48, une autre grenade, deux fusées d'obus et six percuteurs. Les mesures nécessaires ont été prises pour faire enlever ces dangereux engins.

L'EXPOSITION ANTIALCOOLIQUE DE LA SOLIDARITE

Le comité directeur nous prie d'informer nos lecteurs, que, en raison du succès grandissant de l'exposition antialcoolique, celle-ci, qui devait s'achever aujourd'hui, sera prolongée de 15 jours. Elle restera ouverte au public les lundi, jeudi, samedi, et dimanche, de 14 h. à 21 h.

Le dimanche 15 juin, jour de clôture, grande séance cinématographique avec le concours de l'Harmonie de la Solidarité.

LEGION D'HONNEUR

L'« Officiel » publie la nomination de M. Gerreth, pharmacien à Roubaix, au grade de chevalier de la Légion d'honneur.

M. Gerreth, installé chez nous depuis 25 ans, est pharmacien du Bureau de Bienfaisance, délégué cantonal, vice-président de la Caisse Municipale de Crédit. Il était déjà titulaire de plusieurs distinctions honorifiques croix du Mérite agricole, rosette de l'Instruction publique, médaille de la Mutualité, médaille des Assurances sociales.

Nous lui adressons très cordialement nos sincères félicitations.

FUNERAILLES D'UN MUTILÉ

Les membres disponibles de l'U. N. M. R. sont priés d'assister aux funérailles civiles du camarade Joseph Vandenbossche, qui auront lieu lundi, à 15 h. 3/4 ; assemblée à la maison mortuaire, rue du Fontenoy, 133 bis, à 15 heures.

CHIEN ABATTU

Un chien, dont le propriétaire est inconnu et qui errait depuis plusieurs jours rue de la Paix, a été conduit à l'Abattoir et abattu.

ETAT-CIVIL

Naissances. — Gilberte Henneton, rue Hilarion Fremaux, 17. — Gilberte Nockin, rue de l'Ommelet, 1.

Publications. — Roger Dumont, ingénieur et Jeanne Delrot, s. p. — Edmond Dupont, maçon et Julie Verschuere servante. — Alfred Vanheule ouvrier d'usine et Marie Reynaert, servante. — Albert Dujardin, propriétaire et Berthe Kaltenbach s. p. — Henri Dierickx, s. p. et Berthe Gensse, s. p. — Louis Despretz, employé et Nelly Delvoye, sténo-dactylo.

Décès. — Alfred Desquiens 54 ans, boulevard de Strasbourg, 51. — Joseph Vandenboosche, 49 ans, rue du Fontenoy, 133 bis — Daniel Demeue, 8 mois, rue Basse-Masure, cour Warlop, 3. Jules Galand, 65 ans, rue de l'Ommelet, 108.

BOCK MEYERBEER LE PLUS APPRÉCIÉ

WATTRELOS

Une superbe Manifestation Franco-Belge

WATTRELOS A RENDU HIER UN ÉMOUVANT HOMMAGE A LA MÉMOIRE DE SES GRANDS MORTS.

Wattrelos a célébré hier la mémoire de ses grands morts. Deux averses torrentielles tombées malencontreusement en pleine cérémonie, auraient pû ternir l'éclat de la solennité de l'inauguration du monument aux morts. Rien en a rien été cependant. Malgré le temps défavorable, malgré les averses, les populations de la ville frontière et des environs, dans un élan unanime de piété et d'enthousiasme ont rendu à la mémoire des grands disparus, le plus émouvant hommage qui se puisse imaginer. Dès 10 heures du matin, les maison sombres de la Cité industrielles avaient revêtu leur parure de fête. Couronnant les mêmes trophées, les drapeaux français et belges, claquaient au vent parmi les fleurs et les guirlandes. Par groupes, hommes et femmes, petits et grands, se rendaient au cimetière, allant orner les tombes des fleurs du Souvenir. Bientôt commençaient les cérémonies officielles. Le pèlerinage au cimetière du Centre ne tardait pas à être suivi de l'arrivée de la Musique militaire du 1er Régiment d'Infanterie de Cambrai et de l'Harmonie du 4e Régiment de ligre belge. Puis à 11 h. 45, un magnifique concert était donné sur la place au milieu d'une affluence énorme, par la « Philharmonie du Crétinier ».

A 12 heures avait lieu à la Mairie, superbement décorée, la réception des autorités officielles civiles et militaires, françaises et belges, et du Comité d'honneur.

Dans la grande salle des fêtes, BRIFFAUT, député-maire, entouré de M. Emile Raimbaut adjoint et de son Conseil municipal, de MM. Hubert Cambray, président ; Alfred Lombart et Léon Walkens, vice-président du Comité d'action et des membres de la Commission du Monument, souhaita la bienvenue aux personnalités officielles, parmi lesquelles on remarquait MM. Henry Chavin, chef de cabinet du préfet du Nord, représentant M. Morian ; le général Moisson, représentant le général Lacapelle, commandant le 1er Corps d'armée ; le Colonel Torrekens, commandant le 4e de ligne belge ; MM. Fairon, consul de Belgique à Roubai ; le commandant Robyn, président du Cercle des Officiers de Roubaix ; Jannes et Paradis, président et vice-président de la F. N. des Combattants belges, etc.... La cérémonie fut simple, empreinte de la plus grande cordialité.

LE BANQUET

Peu après un grand banquet, présidé par M. Henry chavin, ayant à sa droite, le maire Henri Briffaut et à sa gauche, le colonel Torrekens, réunissait dans la même salle, les autorités françaises et belges.

Au dessert M. Aubert Cambray, président du Comité du Monument prit le premier la parole, pour magnifier le sacrifice des 800 Wattrelosiens, tombés dans la grande tourmente. A la vaillante Belgique il adressa, au nom du Comité l'hommage de son admiration et de sa vénération.

M. Robyn parla ensuite au nom du « Souvenir Français » de la Fraternelle des Combattants et du Cercle militaire de Roubaix. En reconnaissance des éminents services qu'ils ont rendus il apporta au milieu des applaudissements unanimes, la médaille d'argent du Souvenir Français à MM. Desruelles et Cambrai, et la médaille de bronze à MM. Frédaux, Devernay, Ballois, Lambart et Walkens.

Très éloquemment M. Fairon, Consul de Belgique à Roubaix, évoqua l'amitié indéfectible qui unit les populations des deux nations sœurs et leva son verre aux héros wattrelosiens et à la fraternité franco-belge.

Puis M. Chavin, très applaudi lui aussi, évoqua les souvenirs qui l'attachent à Wattrelos. N'est-ce pas ici qu'il a fait ses débuts officiels, qu'il a été sacré citoyen du Nord, avec comme parrains Briffaut et Lebas. En terminant son toast, il lève son verre à la France et à la Belgique à jamais unies et associées. M. Baloy prit aussi la parole, puis Briffaut termina la série des discours, en donnant à la population qu'il représente l'assurance de son concours, de son entier dévouement.

Pendant que s'achevait le banquet la musique du 1er Régiment d'Infanterie de Cambrai donnait sur la Grand-Place un concert très applaudi.

LE CORTEGE

Peu après se formait le cortège au Pont du Laboureur, précédé de gendarmes à cheval et de cavaliers, dans lequel figuraient la Musique municipale ; la Gymnastique « La Gauloise » ; les Accordéonistes « Labourer » ; un edélégation des écoles laïques ; la Musique « Enfants de la Lyre » ; la Gymnastique « La Patriote » ; une délégation des écoles libres ; les Accordéonistes « L'Avenir » ; les Sous-Officiers ; les Cambattants de 1870-1871; les Coloniaux ; la Musique du 4e Régiment de Ligne ; les groupements des Mutilés, combattants belges et français ; la Musique « Philharmonie du Crétinier » ; l'Union Chorale ; La Cœcilia ; La Renaissance ; l'Orphéon des Anciens Combattants de Roubaix ; la Musique du 1er Régiment de Ligne et les Autorités officielles et militaires ; Comité d'honneur ; Comité d'action.

Au moment du départ, un léger incident se produisit. Quelques communistes ayant manifesté aux cris de « A bas la Guerre » « Amnistie », l'un d'eux, le nommé Jean Deweldre, fut appréhendé et mis en état d'arrestation.

Au milieu d'une foule énorme, aux accents des fanfares, le cortège se mit en marche vers le cimetière. Bientôt survint malheureusement une averse torrentielle qui dispersa un instant l'énorme affluence.

L'INAUGURATION DU MONUMENT

A 4 h. 30, l'orage étant passé, le cortège reformé, suivi de la foule arrivait au cimetière devant le monument. Le garde à vous « retentit ». La Musique du 1er Régiment de ligne exécute la « Marseillaise ». Celle du 4e de ligne belge la « Brabançonne ». Le voile qui recouvre le bronze tombe. Le monument, œuvre superbe d'un sculpteur wattrelosien M. Cattear et de M. Lavalley, après avoir fait son devoir expire doucement chitecte apparaît. Il représente un héros qui aux pieds de la victoire en adressant son dernier adieu. L'œuvre, hardie, symbolise le sacrifice.

Les discours commencent.

Au nom du Comité M. Cambray, évoque les immenses sacrifices de la guerre et remet le Monument à la ville.

Briffaut le remercie et donne l'assurance qu'il sera bien gardé, puis il fait le procès de la guerre. Employons-nous à éviter les nouveaux conflits dit-il. Permettons au Prolétariat international de faire la paix entre les peuples. On a maudit, on ne saurait trop maudire la guerre et ses horreurs.

Mais voici que la pluie tombe de nouveau à torrents. Qu'importe. La foule qui s'écrase sous les parapluies attend stoïquement la fin de la cérémonie.

Tour à tour MM. Chavin, le général Moisson, le colonel Torrekens, MM. Jannes et Robyn exaltent la gloire des héros et célèbrent l'amitié franco-belge indéfectible.

La pluie cesse... La foule s'écoule...

Wattrelos a rendu à ses héros un hommage digne de leur admirable et immense sacrifice.

M. P.

BUREAU DE BIENFAISANCE. — La distribution de secours aux assistés du Bureau de bienfaisance aura lieu, 1, rue Jean-Jaurès, le mardi 3 juin 1924, de 8 h. à midi.

ETAT CIVIL. — *Naissance.* — Solange Steux, sentier de l'Hôpital, 9.

Décès. — Yvonne Favier, 6 jours, rue Laure, 19.

La **BRASSERIE COOPERATIVE DE MONS-EN-BARŒUL** n'a pas augmenté ses prix de base.

Grâce à l'importance et à l'augmentation constante de sa clientèle, elle espère pouvoir maintenir ses ristournes, faisant ainsi réaliser à ses adhérents une remise d'environ 50 francs à la rondelle sur les nouveaux prix du syndicat. 10.027

CROIX

ETAT-CIVIL. — Naissance. — Roger Malot, rue Dupire, 70.

Décès. — Georges Dulau, 72 ans, pâtissier,

WASQUEHAL

ESCROQUERIE. — Un individu, se disant marchand de pommes de terre, se présentait chez Mme Julia Steux, rue de Marcq, 111, et Mme veuve Vienne, même rue, 315, et y prenait deux commandes de 50 kilos de pommes de terre, contre un paiement immédiat de 25 francs. La marchandise n'ayant pas été livrée ; les deux personnes ont déposé une plainte à la gendarmerie. L'escroc, qui avait déclaré se nommer Paul Devos, demeurant rue Basile, 33, à Flers, est inconnu dans cette localité.

BLESSE AU TRAVAIL. — Manœuvre à la manufacture de Saint-Gobain, François Kozlowski, 24 ans, s'est fait une contusion de la cuisse gauche en se heurtant contre la roue d'un tombereau. 12 jours.

ETAT-CIVIL. — Naissance. — Lucette Vergotte, rue des Vilas.

Publications. — Georges Vercruysse, artiste lyrique, et Madeleine Fauvergue, sans profession.

TOURCOING

BUREAU : 2, Place de l'Hôtel-de-Ville
— Téléphone 9-85 —

IMPORTANTE RÉUNION à la Ligue des Droits de l'Homme

Samedi soir, au café de l'Isly, rue de Tournai, s'est tenue une assemblée générale de la section tourquennoise de la Ligue. L'ordre du jour qui offrait un caractère d'actualité manifeste avait attiré de nombreux adhérents et sympathisants.

Le citoyen Dubois, président, ouvrit la séance en dégageant la leçon que comporte le scrutin du 11 mai. Il se réjouit du suc de la gauche et se félicita particulièrement des résultats atteints dans le Nord où la Fédération républicaine se voit réduite à la portion congrue tandis que l'Entente maintient difficilement ses positions de 1919. e Cmagnifique succès nous aurait comblée d'une joie sans mélange si nous n'avions pas à regretter l'échec de Ferdinand Buisson, de Gernut et de notre sympathique camarade Inghels.

Et le président salua ces vaillants démocrates qu'un mode de scrutin absurde a évincés ; il insista particulièrement sur les manœuvres déloyales et les calomnies odieuses dont a été victime le brave député de Tourcoing à qui on reprochait surtout d'être resté toujours propre et intègre. Puis il parla en termes émus du grand citoyen que nous venons de perdre, de l'admirable pacifiste que fut d'Estournelles de Constant ; il montra son évolution rationnelle vers la démocratie et termina en établissant que, ce qui l'honore par dessus tout, c'est son indéfectible amitié pour Caillaux, son attachement inébranlable au grand homme d'Etat que l'adversité a jusqu'à nos jours implacablement poursuivi.

La parole fut donnée ensuite au citoyen Jondelier qui, en ligueur, jugea sévèrement les élections législatives du Nord. Il demanda aux auditeurs de faire abstraction de leurs opinions politiques et d'apprécier, en toute conscience les procédés employés par les réactionnaires pour perpétrer l'échec du camarade Inghels. Après interventions des citoyens Roy, Huismans, Dubois, et Delobel, la section vota à l'unanimité une motion de protestation indignée contre les louches et déloyales manuvres et donna pouvoir au comité de la section de réunir tous les éléments propres à les établir. Le dossier constitué sera annexé à celui qu'Inghels déposera sur le bureau de la Chambre. Celle-ci, souveraine en cette affaire, décidera, s'il y a lieu, d'annuler les élections du Nord et se fera sûrement un devoir de prendre des sanctions contre ces tripoteurs électoraux qui doivent être à jamais flétris.

S'appuyant sur ces bizarreries et sur ces iniquités, le citoyen Dubois aborda la « Loi électorale ». Il en fit l'historique depuis 1875 et établit dans quelles conditions la chambre de 1914 fut appelée à voter la loi électorale actuellement en vigueur. On essaya de concilier le principe proportionnaliste et le pouvoir majoritaire et cette combinaison donna une loi hybride et bâtarde dont les conséquences sont profondément injustes et tout-à-fait déconcertants. Le conférencier cita quelques uns de ces résultats paradoxaux entr'autres ceux de l'Axeyron : Le Bloc National y obtint 3 sièges pour 41.561 suffrages, tandis que la liste des gauches obtint 2 sièges avec 41.601 suffrages. Il stigmatisa ensuite ce mode de scrutin si obscur qui démoralise l'électeur et force les partis à contracter des alliances où les doctrines sont parfois altérées. Enfin, il envisagea les systèmes de votationqui pourraient remplacer celui-ci : proportionnelle pure et simple, scrutin majoritaire départemental et scrutin uninominal.

A l'unanimité, la section demanda l'abrogation de la loi électorale actuelle qui manque de clarté, de simplicité et qui a permis les manœuvres louches et déloyales dont nous avons parlé plus haut. Elle vota aussi un vœu en faveur de l'amnistie pour les condamnés des conseils de guerre, pour les délits politiques, pour la réintégration des cheminots et des fonctionnaires révoqués. Et surtout que ce ne soit pas une caricature d'amnistie !

Enfin, à l'occasion de la commémoration de Zola, la section demande que la municipalité tourquennoise donne le nom de ce grand écrivain réaliste qui fut aussi une belle conscience à l'une des rues de notre ville.

Belle réunion qui portera ses fruits et dont l'importance frappera tous les tourquennois qui sentent, vibrer en eux l'ardeur démocratique !

Une remise de distinctions à l'Harmonie "La Fraternelle"

Dimanche a 16 heures, a eu lieu au siège de l'Harmonie la « Fraternelle » rue de Gand, 128, la remise des distinctions aux anciens musiciens de cette société.

M. Léon Manaut, président de la Fédération des musiques du Nord et du Pas-de-Calais, ayant à ses côtés MM. Verschelde, président d'honneur et Dubly, président, ainsi que le dévoué chef, M. Ch. Dhérin, présidait cette petite cérémonie.

M. Manaut, remet à M. Ch. Dhérin, l'étoile fédérale en récompense de ses 50 années comme musicien.

A MM. Paul Dubly, président, Gustave Dupont et Emile Michelly, la médaille d'honneur en récompense de 30 années de présence dans l'harmonie « La Fraternelle ».

A MM. Emile Cornille, Théophile Valkenaere et Albert Vanbocktalle, la médaille spéciale en récompense de 30 années de présence dans plusieurs sociétés.

A MM. Nestor Raparlin, Henri Lepers, César Thint, le diplôme d'honneur de 20 années de présence à la « Fraternelle ».

M. Manaut félicite tous ces dévoués musiciens de leurs attachements cette belle société, où l'on ne rencontre que de la bonne camaraderie et un chef dévoué qui sait la conduire, il a droit à la reconnaissance de tous. M. Ch. Dhérin est l'objet d'une vive ovation.

M. Dhérin remercie M. Manaut et tous les sociétairès présents. Puis quelques discours sont prononcés par MM. Denaert, trésorier, Maquinet au nom de l'Union Symphonique et Devernay, président des anciens élèves de M. Ch. Dhérin.

Un vin d'honneur est ensuite offert à tous et des fleurs aux nouveaux médaillés.

Belle journée pour l'Harmonie « La Fraternelle ».

Lait Sucré Suisse
NESTLÉ
En Vente Partout
Pour tous renseign^ts s'adr. Sté NESTLÉ, 6, Avenue Portalis, Paris-8e

Assemblée Générale du Groupe des Mutilés

Dimanche 1er juin, à 9 h. 45, a eu lieu, dans la salle du Gymnase municipal, rue de Gand, l'assemblée générale trimestrielle du groupe des Mutilés, sous la présidence de M. Bovar, président.

Sur la scène, avaient pris place M. le Maire, M. Moulin, adjoint au maire, M. Henri Vandenberghe, conseiller d'arrondissment, les membres de la Commission et les délégués des communes.

En ouvrant la séance, le Président cite MM. Legrand, président de la Fédération des Combattants : Dervaux, président du groupe des Remplaçants et Soitoux, directeur de l'Ecole des Mutilés comme s'étant fait excuser, se trouvant dans l'impossibilité d'assister à la réunion. Il est de suite procédé au renouvellement du tiers des membres sortants de la Commission ; les anciens membres sont réélus.

La parole est donnée au secrétaire qui donne lecture du procès-verbal de la dernière réunion qui est adopté.

Au nom de la Commission, le Secrétaire donne également lecture des propositions de modifications à apporter aux statuts ; celles-ci sont adoptées par l'assemblée.

Le Trésorier donne le compte-rendu financier qui se traduit par un avoir en caisse très important.

M. Bonar annonce que la pose de la première pierre du monument aux morts de la grande guerre aura lieu le 22 juin ; il compte sur la présence à la cérémonie, de tous adhérents au groupe.

Il déclare en outre que la Commission a décidé de faire un banquet le 14 juillet ; il demande l'avi de l'assemblée ; à mains levées, cette décision est approuvée.

Parlant des habitations à bon marché, le président dit que la Commission a étudié toutes les choses indispensables à la construction des habitations, grâce à elle, il a été acheté du terrain dans de bonnes conditions que, d'autre part, la ville consentait une avance de 1.500 francs pour chacune des maisons construites ; il espère, que 40 maisons seront érigées cette année, et que le nouveau ministère qui sera formé prochainement continuera comme l'ancien à s'occuper sérieusement des œuvres sociales, il y aura peut-être un peu de retard, dit-il, mais aucune entrave ne sera apportée.

M. Delcroix félicite M. Bovar de la part active qu'il a prise au sein de la Commission pour l'étude des constructions à bon marché ; celui-ci le remercie et promet tout son dévouement.

M. Bovar donne alors lecture d'une lettre qu'il a reçue d'un adhérent demandant à ce que les travaux soient confiés à des personnes ayant payé l'impôt du sang en 1914.

Il répond : Dans la mesure du possible, il en sera tenu compte, mais étant donné que l'entrepreneur général visé fait une réduction de 250.000 francs sur les 40 maisons, il y a lieu d'en tenir compte. Quant à la somme, la Commission ne cherchait qu'à donner des logements aux membres du groupe et dans les meilleures conditions.

Dans une autre lettre, un membre demande à la Commission de vouloir bien intervenir près des autorités compétentes pour que M. Deperchin, de Tourcoing, soit autorisé à fournir les appareils nécessaires aux Mutilés. M. Bovar donne la parole au Secrétaire pour fournir des renseignements au signataire de ce document, sur l'intervention qui a eu lieu à ce sujet. Le Secrétaire déclare :

« Des démarches ont été faites au ministère, par M. le docteur Dron, sénateur du Nord et prochainement, vous aurez satisfaction, M. Deperchin sera autorisé à fournir les appareils nécessaires aux Mutilés.

La réunion prend fin par le tirage de la tombola.

UNE ARRESTATION POUR VOL

Les recherches faites par l'agent de la sûreté Dalle Henri, ont abouti à l'arrestation de la fille Herbaux Jeanne, 18 ans, demeurant à Wasquehal, 14, rue Clément, Béthune, et inculpée du vol, relaté dans notre numéro de samedi et commis au préjudice de Mlle Louise Degrelle demeurant rue de Mouvaux et d'une de ses nièces.

L'inculpée a été transférée au Parquet samedi matin.

ARRESTATION D'UN BECANIER